

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **65 (1936)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

espérer encore du beau travail pour l'avenir. Ses lecteurs, en tout cas, ne diront plus que la formule corporative est une utopie.

Un bref historique montre que la première corporation suisse des temps modernes (horlogers des Franches-Montagnes, 1918) est antérieure au fascisme et que l'Union corporative suisse était déjà fondée (février 1933), quand surgirent chez nous les premiers « fronts ». D'où ressort l'erreur chronologique de l'identification de ces mouvements dont l'orientation doctrinale est, par ailleurs, notoirement diverse malgré certaines coïncidences.

On peut rappeler aussi à ce propos que ce ne sont pas les ouvriers qui ont supprimé les corporations à la Révolution française, mais une coterie d'intellectuels, rationalistes et bourgeois, malgré les protestations de la classe laborieuse. Le 10 juin 1790, par exemple, 5,000 cordonniers, les charpentiers, les maçons, les couvreurs, les typographes ont essayé vainement, à Paris, d'empêcher qu'on les privât de leurs organisations (cf. Drumont, *La fin d'un monde*, éd. Savine, Paris, 1889, p. 24 et suiv.).

LÉON BARBEY.

* * *

E. Lambotte : Astrid, reine des Belges. Un vol. in-16, illustré, avec un portrait en frontispice, broché, 2 fr., relié, 4 fr. Librairie Payot, Lausanne.

Voici un livre émouvant dont l'auteur, M^{me} E. Lambotte, un écrivain belge bien connu, retrace la vie de la reine Astrid, remontant à ses origines dynastiques et la suivant jusqu'à l'accident fatal de Kussnacht. Nièce du roi de Suède, la jeune fille fut élevée dans son pays natal avec une admirable simplicité toute démocratique ; elle subit fortement l'influence de son milieu et aima la nature avec passion. Avec un naturel parfait, elle s'approche de chacun et cherche à faire du bien ; elle pratique l'abnégation dans les grandes comme dans les petites choses.

En Belgique, sa seconde patrie, elle sut se faire aimer de tous ; on peut dire que l'amour si spontané et si profond du duc et de la duchesse de Brabant leur a ouvert tous les cœurs. Aux yeux des Belges, ce couple heureux était la personnification du vrai bonheur.

Mère, autant qu'épouse, Astrid était faite pour répandre la joie autour d'elle. La fin si brusque de ce rayonnant bonheur familial a été ressentie, en Suisse aussi, comme un deuil public.

Qui n'a été profondément ému par cet accident brutal qui, en pleine jeunesse, a arraché la jeune femme à son bonheur sur le sol même de notre pays ?

Chacun voudra connaître cette jeune reine et, en s'approchant d'elle, comprendra mieux le profond chagrin de son époux, de sa famille, et de son pays.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg*, jeudi 20 février, à 2 h., au Pensionnat Sainte-Ursule.

Après la Conférence, séance récréative : thé, loto.

A *Romont*, jeudi 27 février, à 2 h., à l'École primaire des filles.

Conférence, suivie d'une séance récréative : thé, loto.

Nous faisons appel à la générosité de nos chères collègues pour la réussite de notre jeu de loto. On peut remettre les lots à M^{lle} Carrard, institutrice à Romont, qui vous remercie d'avance.

Le Comité.